

Direction départementale de la protection des populations

Affaire suivie par :

Carole PALLIÈS

Service Protection animale, végétale et environnementale

Tel: 02.47.31.11.11

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire Délégation Départementale d'Indre et Loire

À l'attention de Jacques HERISSE Jacques.herisse@ars.sante.fr

Tours, le 23 août 2023

Objet : demande d'avis - déclaration d'utilité publique - forage Base aérienne de Tours Saint-Symphorien

Réf.: DDPP37 2023 - 01629

Dans le cadre du dossier de déclaration d'utilité publique des périmètres de protection du forage d'alimentation en eau potable de la base aérienne de Tours Saint-Symphorien située sur la commune de Tours, vous sollicitez notre avis sur cette instruction.

Après examen des pièces et vérification, il s'avère qu'aucun élevage ni entreprise, de même que des opérations d'épandage dont nous assurons le suivi, n'est recensé auprès de la parcelle d'implantation de ce forage.

Je n'ai donc pas de remarque particulière à formuler.

Pour la directrice départementale et par délégation,

La cheffe du service Protection animale, végétale et environnementale

Mathilde PALUSSIERE